



Publiée le 13/11/2020

Votre Municipalité vous informe

Covid à Saint-Martin

Tout d'abord, petit rappel de la situation dans le Maine-et-Loire. Notre département est le plus touché dans la région Pays de la Loire. La concentration des cas se fait principalement sur les communes d'Angers Loire Métropole et la région du Choletais.

Au dernier bulletin de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 10/11/2020, le taux d'incidence (nombre de cas/100 000 habitants sur sept jours glissants) est de 378, tous âges confondus, et de 428, pour les 65 ans et +. À titre de comparaison, sur le bulletin du 6/11/2020 il était de 412, tous âges confondus, et de 425, pour les 65 ans et +. On note donc une légère baisse du taux d'incidence tous âges confondus. Néanmoins le nombre de patients admis en réanimation est lui en hausse, 59 patients le 6/11 et 63 le 10/11. Ceci laisse à penser que nous n'avons donc pas encore atteint le pic de cette deuxième vague de l'épidémie.

À Saint-Martin, nous avons interrogé les professionnels de santé de la commune. Si la situation peut nous sembler sous contrôle, force est de constater que le virus y circule de manière active.

Au premier confinement, il y avait très peu de cas sur la commune. Actuellement, les Docteur Selves et Docteur Le Gall nous informent de la survenue quotidienne de nouveaux cas. Ces cas apparaissent essentiellement dans les cellules familiales et pas uniquement chez des personnes âgées bien que plus fragiles. Au niveau de la pharmacie, Madame Jaunait partage également le même constat. Elle voit désormais quasiment chaque jour passer dans son officine des personnes qui ont été déclarées positives, ce qui n'était pas le cas en mars et avril. Fort heureusement, pas de cas grave actuellement sur la commune mais tout de même plusieurs hospitalisations.

Ainsi, tous souhaitent ainsi faire passer un message de vigilance aux foliosains par rapport au fait que tout un chacun, quel que soit son âge, peut être contaminé, présenter ou non des symptômes, voire faire des complications, mais aussi et surtout continuer à propager le virus.

Il est donc essentiel de bien respecter les gestes barrières simples, lavage des mains, port du masque, pas de contact direct et distanciation.

A la pharmacie et dans les cabinets de nos professionnels de santé, les protocoles mis en place permettent de continuer à assurer les consultations dans des conditions sécurisées. Les médecins insistent donc pour que le suivi médical habituel et les soins autres que le Covid-19 soient impérativement maintenus afin de ne pas créer des complications chez les patients déjà fragiles.

Dépôt déchets hors conteneur

Des dépôts sauvages hors conteneurs sont encore trop régulièrement constatés, en particulier derrière la supérette. Ne pas faire de la commune une décharge, c'est respecter notre cadre de vie commun mais également le travail des employés communaux qui doivent gérer les conséquences de ces incivilités.



Si Angers Loire Métropole a pour ambition dans le cadre du projet Territoire Intelligent de faire équiper les conteneurs collectifs de capteurs permettant de détecter leur taux de remplissage et de calibrer en conséquence les tournées de collecte, pour l'heure, il en va du bon sens et du respect de chacun.

Ainsi si un conteneur est plein, appelez le numéro indiqué sur le conteneur ou prévenez la mairie et utilisez un autre conteneur de la commune (voir liste ci-après) ou les déchetteries de l'agglomération.

 Bac Ordures ménagères	 Bac Tri sélectif	 Bac Verre
<ul style="list-style-type: none">• Square des Marronniers - derrière supérette Proxi	<ul style="list-style-type: none">• Square des Marronniers - derrière supérette Proxi	<ul style="list-style-type: none">• Square des Marronniers - derrière supérette Proxi• Salle de sport SIS - ZA la Perraudière• Rue des Violettes (Hauts de St Martin)• Hameau de l'Aubinière• Hameau du Petit Paris



Influenza aviaire - Risque élevé

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire H5N8 hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, l'ensemble du département du Maine-et-Loire est désormais répertorié en zone de risque élevé. Ainsi en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, nous ne pouvons que vous inviter à mettre en place les mesures suivantes de prévention pour les protéger. À savoir :

- mettre en œuvre leur claustration ou à minima procéder à la mise sous filet de vos oiseaux et volailles pour empêcher tout contact avec des oiseaux sauvages.
- exercer également une surveillance quotidienne de vos animaux
- protéger votre stock d'aliments et d'eau des oiseaux sauvages
- réaliser un nettoyage régulier des espaces du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de ces espaces



Commémoration du 11 novembre

Dans le contexte particulier de ce nouveau confinement, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue cette semaine à huis clos avec le Maire et deux élus.

Après la lecture du texte national fourni par Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, le Maire a procédé à l'appel des noms des soldats morts pour la France depuis novembre 2019, suivi par ceux de la commune. Une dépose de gerbe et une minute de silence ont clôturé la cérémonie.

Nous sommes conscients de la frustration occasionnée pour certains d'entre vous, mais la situation sanitaire exceptionnelle a forcé à la mise en place de ces mesures. Nous espérons que 2021 nous permettra de revenir à des commémorations ouvertes à tous.

Les acteurs de la commune vous informent

Transport solidaire par l'Atelier

Le transport solidaire c'est quoi ?

C'est un bénévole (certains sont identifiés sur la commune) qui vous emmène à une consultation médicale, au marché, à un entretien d'embauche...

Attention, pendant le confinement les bénévoles peuvent être sollicités uniquement pour les rendez-vous médicaux et courses de première nécessité.

Combien ça coûte ?

> Adhésion : 5 € par an (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

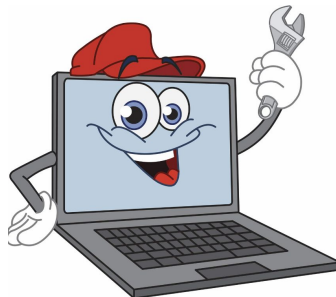
> De 0 à 9 kms : forfait à 3 €, puis 32 centimes du km

Comment réserver ?

Appelez le centre social l'Atelier au **02 41 39 17 11**

Aide informatique par l'Atelier

Si bien souvent vous avez besoin de redemander à vos petits enfants comment envoyer un sms, parce qu'ils expliquent un peu vite. Ou si vous aimeriez, lors de votre visite hebdomadaire chez vos parents, faire autre chose que d'écouter le répondeur téléphonique du portable... Vous serez contents d'apprendre que les bénévoles informatiques du centre social l'Atelier sont d'une grande patience, et sont prêts à donner un coup de main pendant le confinement. Il vous suffit d'appeler le centre social au 02 41 39 17 11 ou au 06 21 31 37 99, qui vous mettra en relation avec un bénévole pour toute question d'utilisation d'un outil numérique.



En parallèle, le Centre Social l'Atelier souhaite envisager pour 2021 de proposer un accompagnement individuel à l'utilisation des outils numériques parce qu'il est possible d'apprendre à tout âge à se servir de ces outils. Il s'agirait d'une aide individualisée à des « petits soucis techniques » du quotidien, les choses qui sont soi-disant très simples : envoyer un sms, écouter son répondeur ou faire un appel avec une vidéo, etc.

Pour proposer un accompagnement au plus près de vous, vos témoignages nous intéressent, alors échangez avec les élus de la commune, transmettez leur vos envies pour que vous puissiez utiliser au mieux les outils dont vous disposez et que vous soyez informés de ce qui se passe dans la commune.

Flora Bureau
Animatrice seniors du centre social L'Atelier
06 21 31 37 99
seniors@csi-latelier.fr

Marché de Noël de l'APE

Contre tenu de la situation inédite que nous vivons, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Pierre Ménard a pris la décision de reporter le marché de Noël prévu le 6 décembre au printemps prochain si la situation le permet. La vente de gâteaux Bijou dont le retrait des commandes se faisait traditionnellement au marché de Noël est par contre maintenue avec une organisation des livraisons qui sera assurée fin novembre début décembre

Pour ceux qui n'ont pas pu en profiter lors de la précédente édition du marché de Noël, une vente de bouteilles lumineuses (voir photo ci-dessous) est proposée au prix de 5 euros l'unité.



Attention les quantités sont limitées (environ 50). Vous pouvez passer commande via l'adresse mail : ptitsfoliosains@gmail.com ou au 0646266371 (nouvelle ligne APE).

Au plaisir de se retrouver prochainement, prenez soin de vous.

L'équipe APE les p'tits foliosains en fête

Agenda

Toutes les manifestations foliosaines du mois de novembre sont annulées